

RESILAC*
* REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
INCLUSIF DU LAC TCHAD



Projet cofinancé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement

GUIDE PRATIQUE DES DIALOGUES INTERCOMMUNAUTAIRES POUR RENFORCER LA COHESION SOCIALE



Réalisé par le CDD -
Juin 2022

Termes de Référence pour l'Étude d'Impact
Projet ECHO/-CM/BUD/2015/91010



Plan du Guide

Page

Chapitre

04

Introduction

07

1 - En quoi consiste le dialogue intercommunautaire ?

08

2 - Pourquoi recourir à cette approche ?

10

3 - Dialogue intercommunautaire et cohésion sociale

14

4 - Les défis du dialogue intercommunautaire

15

5 - Les étapes clés du dialogue intercommunautaire

LE PROJET RESILAC

Le projet RESILAC, « Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad » est une initiative de l'Union européenne et de l'AFD, conjointement élaboré par l'ONG Action contre la Faim (chef de file), en consortium avec CARE et le Groupe URD. Ce montage a bénéficié d'une contribution soutenue du CCFD – Terre Solidaire, partenaire privilégié du projet au Tchad et au Cameroun, et des participations de plusieurs autres partenaires tels que Karkara au Niger, et Search for Common Ground au Nigéria.

Le projet RESILAC vise à apporter une réponse mêlant urgence, réhabilitation et relèvement dans la région du lac Tchad (frontalière du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad) – zone affectée par une crise économique et sociale, des chocs climatiques récurrents et une crise sécuritaire d'ordre régional. Le projet a reçu le soutien financier de l'Union européenne (via le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique) et de l'Agence Française de Développement.

Au Cameroun, le Projet RESILAC a été mis en œuvre dans 4 communes dont Dargala, Mindif, Koza et Mora dans la Région de l'Extrême-Nord. En tant que partenaire du CCFD- Terre Solidaire, le Comité Diocésain de Développement de Maroua, CDD, a participé à l'exécution du Projet en ce qui concerne les activités de cohésion sociale ; sa stratégie reposait à la fois sur le renforcement de la citoyenneté et de l'engagement citoyen ainsi que sur la compréhension et l'acceptation des diversités sociales et communautaires.

Pour rendre effectif le vivre ensemble, des dialogues intercommunautaires ont été initiés dans certaines communautés et ont eu pour effets le rapprochement des communautés et la tolérance. Ainsi, à travers les dialogues intercommunautaires, véritables cadres de concertation communautaires, des communautés qui n'avaient pris l'initiative de se retrouver pour débattre de leurs problèmes ont pu mener des échanges qui ont abouti à la prise des décisions collectives pour réparer des routes, créer un comité de gestion d'un point d'eau, aménager une piste à bétail, etc.

Un travail post-RESILAC devrait inclure la valorisation des complémentarités entre les groupes comme les échanges interethniques (produits d'élevage et d'agriculture, la gestion concertée des ouvrages hydrauliques, les écoles et les centres de santé).

INTRODUCTION

Les étapes du dialogue intercommunautaire

01

DIAGNOSTIC COMMUNAUTAIRE (ETAT DE LIEUX DES
QUESTIONS DE COHESION SOCIALE DANS LES
COMMUNAUTES)

02

APPROFONDISSEMENT ET PRIORITISATION DES
PROBLEMES/DEFIS DES COMMUNAUTES PAR LES
ANIMATEURS DU PROJET

03

IDENTIFICATION/SELECTION DES MEDIEATEURS
COMMUNAUTAIRES POUR L'ANIMATION DES DIALOGUES
RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ANIMATEURS

04

SELECTION DES PARTICIPANTS AU DIALOGUE
ANIMATION DU DIALOGUE
ENGAGEMENTS ET SUIVI

Pourquoi des dialogues intercommunautaires ?

Plusieurs groupes ethniques vivent ensemble dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Dans un contexte de plus en plus marqué par des violences intercommunautaires autour des ressources, le dialogue intercommunautaire apparaît comme un outil, un cadre de concertation pour renforcer le vivre ensemble, la cohésion sociale et la paix entre ces communautés.

Actuellement, des bonnes pratiques, facteurs positifs de vivre ensemble dans ces communautés existent et méritent d'être renforcées. Ces pratiques consistent en :

- L'appartenance des individus de différents groupes ethniques ou confessions religieuses à une même association ou groupement ;
- Le mariage interethnique ;
- La pratique de la location périodique de terres et parfois la cession définitive, ou alors sur la base écrite (« papiers de droit de jouissance » proposés et définis par le CDD) ;
- Prise de repas en commun et assistance aux nécessiteux au sein des communautés ;
- La cohabitation de plusieurs groupes ethniques dans un village partageant les mêmes ressources naturelles (eau, pâturage, bois, carrières, etc.) ;
- Les échanges économiques entre différents groupes communautaires à travers les marchés dans les villages ;
- Les travaux d'intérêt communautaire effectués dans certains villages (route, réfection des toits d'écoles, etc.).

Cependant, on note aussi qu'il existait des facteurs négatifs de nature à mettre à mal la cohésion sociale et le vivre ensemble s'ils sont négligés :

- Les questions liées au changement climatique (baisse de la pluviométrie, fluctuation des calendriers agricoles) entraînant des fortes tensions et compétitions entre les communautés autour des ressources ;
- Les conflits agropastoraux opposant soit les habitants d'un même village soit de différents villages y compris la transhumance ;
- Faible couverture des communautés en points d'eau ; dans certains villages, les seuls points d'eau existants sont source de frictions ;
- Déficit en infrastructures sociales (pas d'hôpitaux, pas de Centre de santé intégré (CSI) ; pas de centres de promotion des jeunes et des femmes, pas de centres de formation professionnelle)
- Une répartition non équitable des ouvrages communautaires issus des projets des Budgets d'Investissement Public – BIP ;
- Des conflits liés à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles (le bois de chauffe constitue une activité très lucrative dans la région) ;
- Des conflits de leadership communautaire ;
- Des conflits sociaux liés aux relations anciennes entre communautés anciennement installées et celles nouvellement arrivées ;
- Des conflits liés au découpage territorial des chefferies ;
- Des conflits religieux marqués par des oppositions et antagonismes entre sectes et/ou courants de pensées au sein d'une même confession religieuse.

A partir des acquis mais aussi des contraintes, il est question de mettre en œuvre un processus de dialogue intercommunautaire afin de bâtir des communautés fortes, dynamiques, capables de se donner une vision commune pour leur autopromotion.

Depuis 2019, le Comité Diocésain de Développement accompagne des communautés dans l'exercice et la pratique des dialogues intercommunautaires dans le cadre du RESILAC.

De manière générale, le dialogue intercommunautaire aura permis aux communautés d'analyser par elles-mêmes les défis auxquels elles sont confrontées, les liens de cohabitation et de vivre ensemble bâtis depuis plusieurs années pour le partage des ressources et le maintien entre les membres des communautés, ainsi que d'autres problématiques nouvelles comme la mise sur pied des Comités de gestion des points d'eau, la participation à la prise en charge des maîtres des parents dans certains établissements scolaires et l'établissement des actes de naissance. L'exercice a également permis aux participants d'assurer la participation des jeunes, des femmes et d'autres groupes qui n'ont pas l'habitude et l'occasion de parler au niveau des espaces publics locaux.

A l'issue de du processus de dialogue intercommunautaire conduit par les animateurs dans les communes, on peut retenir des leçons :

- Dans 80% de cas, les dialogues intercommunautaires tournent autour de la Gestion des Ressources naturelles (GRN) : accès à l'eau, aux pâturages, aux pistes à bétails, exploitation des berges des rivières pour les maraîchages, etc.
- L'implication des leaders communautaires et d'OBC dans l'animation des dialogues est facteur de succès de l'activité ;
- Le renforcement des capacités des leaders communautaires avant tout activité d'animation du dialogue communautaire et les outils d'animation rendent l'activité pérenne : des communautés organisent par elles-mêmes des dialogues sans recourir au CDD ;
- Le succès du dialogue passe par la mobilisation de tous les acteurs concernés par une problématique donnée ;
- Pour les animateurs du CDD participants au RESILAC, l'appropriation des outils d'animation du dialogue communautaire et une meilleure connaissance des problématiques endogènes impliquant plusieurs villages ont été des facteurs déterminants pour des résultats de qualité ;
- Les animateurs RESILAC et les leaders communautaires ont acquis une maîtrise des techniques de résolution de conflits de manière pacifique.

Pour le Comité Diocésain de Développement, à travers l'approche du dialogue intercommunautaire, il est donc question de :

- permettre d'apaiser les esprits de certaines communautés, en leur donnant l'espace de dire ce qu'elles ressentent ; et de recevoir des informations claires sur certaines incompréhensions
- renforcer la confiance entre les catégories sociales au sein des communautés d'une part, mais aussi entre élus et les populations d'autre part
- d'accompagner les communautés dans la prise des engagements et des actions d'auto-promotion
- d'ancrer des pratiques de dialogue et d'analyses collectives et inclusives au sein des communautés pour porter des actions, résoudre des problèmes ou des conflits.

1 - En quoi consiste le dialogue intercommunautaire ?

Le dialogue intercommunautaire renvoie à un espace d'échanges entre différents groupes d'acteurs (hommes, femmes, jeunes) qui prennent l'habitude de débattre des problématiques et des défis qui se posent à leurs communautés et empêchent leurs progrès sur le plan socio-économique, culturel et politique. Conscients des défis qu'ils vivent, ces groupes d'individus tentent d'analyser et de comprendre les différents points de vue ou interprétations afin de créer un terrain d'entente et prendre des décisions constructives et inclusives.

L'exercice du dialogue intercommunautaire repose sur ce que les parties :

- présument qu'au sein de leurs communautés, des personnes ont des éléments de réponse à ce qu'elles vivent en termes de défis ;
- tentent d'identifier les différentes interprétations des problèmes vécus ;
- cherchent à trouver les points qui les divisent ou qui sont sources des conflits et finissent par trouver un terrain d'entente et d'action ;
- sont disposées à écouter pour comprendre et non défendre des points de vue et donner tort ou raison ;
- font une analyse objective et examinent tous les points de vue soulevés au cours des discussions ;
- admettent que les points de vue sont complémentaires et que certains peuvent améliorer ceux des autres ;
- mettent en avant des valeurs, des forces de proposition et en font un support d'engagements qu'elles respectent à l'issue du dialogue ;
- recherchent un résultat qui résout les problèmes qui les opposent afin de créer un climat d'entente, de cohabitation, de tolérance et d'actions pour leur développement.

L'objectif global du dialogue intercommunautaire c'est d'amener les communautés à faire une autoanalyse de leur environnement en termes d'atouts, de défis, conflits, problèmes, des contraintes et d'en apporter des solutions inclusives et endogènes.

Concrètement, il s'agit de :

- Amener les participants lors des séances d'animation à débattre sur les sujets qu'ils ont identifiés et retenus lors des rencontres préliminaires pour l'identification des thématiques avec l'aide de l'animateur ;
- Aider les communautés à identifier, de façon participative, des solutions internes et externes à leur communauté, et des actions concrètes en réponse au problème posé ;
- Prendre des engagements et des résolutions pour la mise en œuvre des actions retenues ;
- Faire le suivi de mise en œuvre des engagements et l'auto-évaluation du dialogue.

Comment et par qui sont identifiés les sujets des séances d'animation des dialogues intercommunautaires ?

Les sujets des séances d'animation de dialogue intercommunautaire sont identifiés par les membres de la communauté avec l'appui de l'animateur lors des rencontres préliminaires consacrés à l'identification des thématiques ayant trait à des problèmes vécus par les membres de la communauté.

Si ces problèmes ne sont pas résolus, il se posera un problème de cohésion sociale qui se manifeste par des conflits ouverts ou latents. Les sujets abordés lors des dialogues sont entre autres :

- Les conflits agropastoraux opposant soit les habitants d'un même village soit de villages voisins, y compris la transhumance ;
- Les conflits liés à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles, notamment l'accès à la terre, à l'eau et sa gestion, au pâturage ;
- L'oisiveté des jeunes entraînant la débauche et le banditisme ;
- L'exploitation abusive des femmes et des jeunes comme main-d'œuvre dans les travaux champêtres par les époux et parents ;
- L'impraticabilité des routes ;
- Le poids des charges physiques sur les femmes (recherche de l'eau, du bois, travaux des champs) ;
- L'insuffisance ou mauvais états des infrastructures sociales de base (Ecole, Centres de santé et les équipements y afférents).
- Le mariage précoce et forcé ;
- La sous scolarisation de la jeune fille ;
- La frustration liée à l'inégale répartition des infrastructures socio-économiques de base...

Au cours des sessions de dialogue communautaire, les communautés sont invitées à envisager toutes les possibilités de tirer parti des ressources existantes au sein de leurs communautés afin de trouver des solutions aux problèmes identifiés au cours des différentes sessions.

L'approche du dialogue intercommunautaire est volontairement participative et axée sur l'action. L'approche repose sur la capacité des communautés à résoudre par elles-mêmes les problèmes locaux en prenant des décisions en toute connaissance de cause. Elle encourage à une action collective en faveur du changement social pour de meilleurs résultats en matière de cohésion sociale et la paix.

2 - Pourquoi recourir à cette approche ?

Le but du dialogue est de se comprendre et d'apprendre les uns des autres. Personne ne peut se dire gagnant dans le dialogue. Ainsi le processus du dialogue permet aux communautés de s'exprimer librement et d'évacuer leur ressenti, d'identifier collectivement les causes, les acteurs et les facteurs d'un conflit. Il permet en fin de compte de faire une large mobilisation autour des projets concrets et des priorités pour le développement local.

Qu'est-ce que les communautés en présence souhaitent changer ? Quel problème souhaitent-elles résoudre ? Quels sont les besoins et les craintes de toutes les personnes impliquées ? Voilà autant des questions de fond qui doivent guider cette approche qui part de l'identification des causes réelles des problèmes à l'engagement des populations pour les résoudre.

L'approche du dialogue intercommunautaire doit être envisagée pour un engagement communautaire pour un changement social et des comportements, dans le cadre de recherche de la cohésion sociale et du vivre ensemble, notamment lorsque les potentiels facteurs contribuant ou limitant la cohésion sociale sont fortement liés à la sensibilisation, aux normes sociales et autres moteurs communautaires.

Il faut donc essayer, à travers cette approche, de comprendre attentivement quels sont les comportements potentiels à adopter par les membres de la communauté pour avoir un impact réellement positif sur le vivre ensemble. Pour adopter de nouveaux comportements, les individus et les communautés doivent en avoir la capacité, la motivation et l'occasion.

En avril 2021, deux communautés de la commune de Mindif, Maoudine et Tambadjam ont engagé une série de dialogues intercommunautaires sur la nécessité d'une piste à bétail pour permettre aux animaux des deux villages d'avoir accès facilement au pâturage et à l'eau. Dans les années antérieures, le bétail de Maoudine, d'Ouro Babba et Sawawo empruntait une piste pour aller s'abreuver dans le mayo en saison des pluies, mais au fil des ans, des activités agricoles ont empiété sur cette piste. Avec l'appui de l'animateur CDD/RESILAC, la thématique de réhabilitation de la piste à bétail a été identifiée comme priorité pour les deux communautés. Il était question d'engager alors des séances de dialogue intercommunautaire.

Lors de la première séance, les participants ont rappelé le problème auquel ils souhaitent s'attaquer afin d'en trouver une solution inclusive. Cette étape leur a permis de faire une analyse de la situation. Ils ont découvert que même les agriculteurs qui ont occupé les terres qui mènent aux points d'eau sont aussi concernés, car ils ont aussi des animaux qui parcourent de grandes distances à la recherche des points d'eau.

Après cette première séance, deux autres ont eu lieu et les membres des deux communautés ont décidé de réhabiliter la piste.



Séance d'animation de dialogue intercommunautaire

Maoudine-Sawawo - 21 avril 2021



Matérialisation de la piste par les deux communautés

4 Juin 2021

3 - Dialogue intercommunautaire et cohésion sociale

Le dialogue intercommunautaire participe de la démarche de renforcement de la cohésion sociale pour encourager les communautés vivant sur un espace commun à instaurer la paix en leur sein. A l'issue du processus, une cohésion sociale et un vivre ensemble seront palpables dans ces villages ou communautés où il y a ce dynamisme de concertation.

Les dialogues intercommunautaires permettent-ils de favoriser les échanges et la cohésion sociale entre des groupes de religion, ethnies, âges différents. Pour vérifier si l'approche du dialogue intercommunautaire renforce la cohésion sociale, il faut l'analyser sous les 4 angles suivants :

Accès inclusif et équitable des membres de la communauté aux ressources naturelles

Les conflits liés aux ressources naturelles sont récurrents dans bon nombre de communautés. De ce fait, il est nécessaire d'agir pour réduire la pression sur les ressources naturelles. A travers les dialogues intercommunautaires, le renforcement de la cohésion sociale consiste à :

- créer un contrat social entre propriétaires terriens et le reste de la communauté pour favoriser l'accès des terres à tous et notamment les jeunes et les femmes. Le Comité Diocésain de Développement a par exemple mis au point le « droit de jouissance », contrat signé sur une période donnée entre un propriétaire et un exploitant agricole ;
- promouvoir des conventions collectives pour la gestion concertée des ressources naturelles en collaboration avec les municipalités et les autorités administratives) ;
- renforcer les capacités des acteurs locaux sur la gestion durable des ressources naturelles ;
- identifier et renforcer les leaders traditionnels ou communautaires au niveau des cantons et villages en compétences de cohésion sociale, de négociation, médiation et résolution des conflits liés à la Gestion des Ressources Naturelles – GRN ;
- accompagner à la mise en place des cadres de concertation communautaires pour la prévention, la médiation et la résolution pacifique des conflits.

Valorisation du capital culturel

- Promouvoir la culture de la paix et de la non-violence entre les personnes et les groupes à travers les manifestations ou foires culturelles (promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale)
- Impliquer les leaders religieux et traditionnels dans les activités et les inviter à délivrer des messages de paix aux membres des communautés
- Renforcer le leadership des femmes pour des médiations communautaires ou intercommunautaires
- Appuyer et accompagner à la mise en place des espaces d'échanges interculturels au niveau des communautés.

Implication des jeunes dans les dialogues intercommunautaires

Beaucoup de conflits au sein des communautés relèvent des antécédents historiques qui tendent à ressurgir dans les relations entre les membres des communautés. Ces antécédents historiques peuvent nourrir des conflits. Les jeunes qui n'ont pas nécessairement vécu la situation doivent être impliqués comme acteurs de la paix pour transcender les conflits historiques.

Sur ce plan, l'Association Camerounaise pour le Dialogue Interreligieux, ACADIR, partenaire du CDD dans le Projet RESILAC a su impliquer les jeunes dans les sessions de dialogue interreligieux, les caravanes de promotion de vivre ensemble et de la cohésion sociale, les débats sur la citoyenneté et l'engagement citoyen.

Il faut donc identifier avec les jeunes les facteurs de consolidation de la paix et faire des jeunes de véritables acteurs pour la sauvegarde de la paix face aux conflits en insistant sur :

- L'appui à des Organisations à Base Communautaire (OBC) regroupant des jeunes de toutes confessions religieuses, ethnies, sexes, etc. ;
- la nécessité de renforcer la solidarité et la coopération inter-villageoise ;
- le renforcement des alliances matrimoniales (mariages interethniques) ;
- la consolidation des actes d'amitié entre les jeunes des différentes confessions religieuses à travers les visites mutuelles

- la formation des jeunes sur la culture de la paix, la communication et gestion non violente des conflits
- la diffusion des messages de paix et de tolérance par les leaders communautaires à travers les radios locales
- l'organisation des rencontres ou l'institution de semaine ou journées de promotion de vivre ensemble et cohésion sociale dans les communautés locales.

Construction d'une alliance entre populations, autorités traditionnelles, religieuses, administratives



Séance d'un dialogue intercommunautaire à l'esplanade de la chefferie de Djappaï, Commune de Mindif, 08/07/ 2021

Une forte implication des autorités traditionnelles dans la résolution des conflits communautaires et dans la promotion de la paix constitue une garantie pour la pérennisation du processus et de sa réussite. Ainsi, à toutes les étapes du processus, il faut veiller à avoir :

- recours aux leaders communautaires, au dialogue, à la concertation pour résoudre les conflits communautaires ;
- la meilleure implication des responsables administratifs dans la gestion des conflits communautaires ;
- le soutien aux actions des OBC engagées dans le processus de paix et le développement dans leurs localités en dépit de la situation sécuritaire ;
- la collaboration et la mobilisation des différents acteurs (élus communaux, leaders communautaires, religieux, OSC) dans la résolution des conflits liés à la GRN ;
- la signature des engagements écrits par les parties impliquées dans la recherche des solutions durables.

Animer un dialogue communautaire sous l'angle interreligieux

A l'intérieur du dialogue communautaire, il y a le dialogue interreligieux qui est un cadre dynamique d'échanges non pas entre les religions ou institutions confessionnelles, mais entre des personnes qui appartiennent à des religions différentes et adoptent une attitude marquée par le désir de rencontrer l'autre dans sa différence. Cette attitude elle-même s'enracine dans le respect et l'écoute réciproques.

Le dialogue interreligieux cherche à bâtir des communautés tolérantes qui cohabitent et vivent ensemble de façon harmonieuse.

Qui peut être acteur de dialogue interreligieux ?

- Des hommes et des femmes de relation ;
- Une personne qui s'intéresse à l'autre ;
- Des personnes qui prennent au sérieux la dimension religieuse des cultures du monde : ouverture à « plus grand que nous », qui peut redonner souffle et espérance à nos vies ; qui savent écouter et parler dans un esprit de tolérance.

Le processus du dialogue interreligieux repose sur :

- la qualité de relations et les perceptions entre les différentes communautés de foi, les croyants des différentes confessions et surtout la volonté des leaders religieux à entretenir des relations pacifiques ;
- l'identification et la collecte des informations pertinentes sur les principaux conflits impliquant des éléments religieux ou incompréhension entre les croyants.

A travers un brainstorming, l'animateur de la séance s'appuie sur les informations récoltées pour amener les participants à évoquer eux-mêmes les principaux conflits ou problèmes sur lesquels il faut agir pour pacifier les relations entre les différents croyants.

Le dialogue interreligieux peut être initié par n'importe qui dans la communauté affectée par le problème/conflit entre les 2 ou plusieurs communautés. Si ce dernier n'est pas un leader religieux reconnu dans le village, il devra se faire aider par ceux qui ont la légitimité au sein de ces communautés afin de s'assurer de la bonne démarche et accroître ainsi les chances de réussite de cette initiative. Lorsque le dialogue aura pris corps, le portage va naturellement se transférer chez les parties prenantes ci-dessus citées.

Toutefois, la garantie des accords devra impliquer ceux qui possèdent les pouvoirs au sein des communautés notamment les leaders religieux issus des différentes communautés de foi à qui revient avant tout la mission d'approfondir les pistes de résolutions des différents conflits ou malaises qui mettent à mal la paix et la cohésion sociale.

Une méthode de réussite consiste à utiliser l'arbre à problèmes, qui exige que dans un processus de résolution d'un problème, il est indispensable de partir de ses racines ou causes, déterminer ses manifestations et ses conséquences. Cet enseignement a donné lieu à des réactions en termes de témoignages.

Les principales étapes sont décrites sur le schéma ci-après.

01

Identifier le problème/conflit : C'est une étape fondamentale, qui permet de séparer un problème au milieu des autres. Dès lorsqu'on a identifié le problème, on passe au :

02

Diagnostic, c'est-à-dire voir comment ce problème se manifeste au sein des communautés de foi. Cette étape est pertinente et permet de déceler les faiblesses et les opportunités du problème.

03

Relever les conséquences, l'impact de ce problème sur la communauté ou sur les relations interconfessionnelles permet de déterminer le niveau d'engager à l'éradiquer.

04

Agir sur le problème, est une étape délicate. Elle dépend nécessairement des dernières étapes.

4 - Les défis du dialogue intercommunautaire

Le processus du dialogue intercommunautaire est parfois parsemé de nombreux défis qu'il faut savoir identifier. Outre le fait que le dialogue demande du temps, des tensions peuvent naître lors de la sélection des participants, il y a également le risque d'instrumentalisation politique des dialogues qui viennent souvent nuire au processus.

Mais en général, les défis du processus sont les suivants :

L'instrumentalisation politique : Des réalisations issues des dialogues intercommunautaires peuvent être récupérées par des hommes politiques.

De même, dans certaines localités, des élites politiques se sont accaparés des grandes parties de champs aux détriments des communautés, et malgré des tentatives de dialogue et de résolutions prises par les autorités administratives, le problème ne trouve pas d'issue.

Il faut prendre du temps pour pouvoir dialoguer avec ces acteurs et leur faire comprendre les défis de la cohésion sociale dont ils sont aussi des éléments de construction.

L'approche genre : Faire participer les femmes et les jeunes lors des séances d'animation reste un grand défi dans plusieurs communautés. Lors des animations, l'animateur est tenu de prêter à attention à la participation de ces groupes d'acteurs. Ainsi, les leaders qui animent les séances sont de temps en temps interpellés pour faire parler les femmes et les jeunes.

Question du temps : Le dialogue intercommunautaire demande du temps matériel pour produire les résultats escomptés. Après l'animation, il faut un suivi de proximité pour la mise en pratique des engagements et des résolutions pris.

Se faire accepter par les participants : Dans les communautés musulmanes, il est difficile qu'une femme animatrice se fasse accepter par des hommes participant aux dialogues. Il faut savoir démontrer la pertinence des sujets à débattre à ces participants et chercher au second plan, la personne de « qui est l'animatrice ».

Débattre des thématiques sensibles : Certaines thématiques des dialogues sont jugées sensibles : la cohabitation entre chrétiens et musulmans dans certaines localités ; la répartition inégale des infrastructures socio-économiques de base (des villages d'une confession donnée sont privilégiés). Lors des séances d'animation, les participants éprouvent du mal à s'exprimer sur ces sujets. Un autre cas de relation conflictuelle peut être celle entre populations déplacées et communautés hôtes. Certaines personnes déplacées sont parfois mal perçues et traitées de complices de terroristes au sein des communautés.

L'animateur de la séance doit amener les participants à créer un climat de confiance entre eux.

Défis de la mise en œuvre des engagements pris

A la suite des séances d'animation, les participants prennent des engagements pour solutionner les problèmes qui font l'objet de dialogue. Mais, mettre en pratique ces engagements devient difficile pour les membres des communautés. Dans ce cas, il faut identifier les acteurs influents et en qui les communautés ont confiance pour que les engagements soient suivis d'effets.

5 - Les étapes clés du dialogue intercommunautaire

La mise en œuvre du dialogue intercommunautaire repose sur 3 étapes clés : la sélection des leaders-médiateurs pour l'animation du dialogue intercommunautaire, la formation des leaders-médiateurs au dialogue intercommunautaire et l'animation du dialogue intercommunautaire.

La sélection des leaders-médiateurs pour l'animation du dialogue intercommunautaire

Le choix des leaders communautaires se fait sur la base d'une consultation menée auprès des chefs traditionnels, des leaders religieux et des membres des communautés. Elle consiste à s'informer auprès des personnes ressources susmentionnées pour qu'elles puissent proposer des personnes ayant certaines capacités ou qualités parmi lesquelles :

- Être appréciée et écoutée par les membres de la communauté ;
- Avoir le sens de l'écoute ;
- Être capable d'animer une réunion ;
- Être sensible aux questions du vivre ensemble ;
- Faire preuve d'une communication facile ;
- Avoir la facilité à mobiliser les membres des communautés ;
- Avoir l'esprit du bénévolat et du volontariat ;
- Être dynamique et se montrer leader communautaire.

Renforcement de capacité des leaders-médiateurs

Après la sélection, les médiateurs sont invités à participer à une séance de renforcement de capacités sur les techniques d'animation de dialogues intercommunautaires. La formation repose sur une série de questions et d'éléments à prendre en compte pour un dialogue intercommunautaire réussi.

En mettant en pratique leurs compétences en communication et à travers les étapes apprises au cours de leur formation, les facilitateurs sont à même d'orienter de manière stratégique et pratique les discussions.

Cela aide les membres de la communauté à parvenir à un consensus sur ce qui peut être mis en place pour résoudre les problèmes identifiés et par qui, en tenant compte des ressources disponibles au niveau local.

Le contenu de la formation des facilitateurs des dialogues intercommunautaire repose sur des aspects pratiques où à travers une série de questionnements, on l'amène à trouver de façon participative les causes des incompréhensions et les solutions.

Les questions sont les suivantes :

- Quels acteurs doivent participer au dialogue ? Faut-il cibler des acteurs clés, ou impliquer tout le monde (approche inclusive) ?
- Comment assurer la participation effective des jeunes, des femmes et autres groupes qui n'ont pas l'habitude et le droit de parler au niveau des espaces publics locaux ?
- Qui doit faciliter le processus de dialogue communautaire ?
- Comment gérer le risque de récupération ou de manipulation par des acteurs politiques ?
- Quels rôles doivent jouer les mécanismes locaux dans le processus (par exemple : les chefferies, les religieux, les communicateurs traditionnels) ?
- Comment assurer la durabilité des acquis du processus ?
- Comment structurer le dialogue : quelle planification et quelle animation au plan méthodologique pour assurer la durabilité de l'action ?

Ces questions sous forme de défis ne sont pas les mêmes dans les villages qui n'ont pas les mêmes problèmes. Un village peut faire face à 3 ou 4 défis et un autre à tous les défis.

Pour la pratique du dialogue intercommunautaire, les règles de base suivantes peuvent aider :

- Faire preuve d'ouverture et d'écoute des autres, surtout lorsqu'on n'est pas d'accord ;
- Suspendre les jugements ;
- Identifier et mettre à l'épreuve les hypothèses et les aprioris de toutes les parties prenantes ;
- Écouter attentivement et respectueusement les opinions de l'autre ;
- S'assurer que l'on a écouté, suivi, compris réellement l'autre, surtout lorsque l'on est en désaccord ; pour cela reformuler ce que l'autre a dit peut être nécessaire ;
- Chercher un terrain d'entente avec des concessions des parts et d'autres ;
- Sans être désagréable, exprimer son désaccord avec des arguments solides en évitant d'indexer des personnalités ou des motifs vagues ;
- Prendre en compte et respecter tous les points de vue ;
- Focaliser les processus de dialogue sur les besoins clés identifiés ;
- S'assurer d'une meilleure inclusivité de toutes les parties prenantes dans le processus ;
- Impliquer les mécanismes endogènes dans le processus du dialogue afin de favoriser l'appropriation du processus au niveau local.

En résumé, les points de vigilance ci-dessous doivent être considérés quand on entreprend de faire du dialogue intercommunautaire.

	Se poser cette question	Engager la réflexion sur
1	Qu'est-ce que les communautés en présence souhaitent changer? Quel problème souhaitent-elles résoudre?	Opérer une sélection des participants au dialogue et les vrais acteurs concernés par le problème à résoudre Parler directement du problème et non le contourner Eviter de coller le problème aux individus Les communautés comprennent-elles le problème de la même façon? Mettre en évidence les différentes interprétations Amener les gens à s'exprimer clairement et de façon précise
2	Est-ce que les communautés sont prêtes, disposées à résoudre le conflit dont on veut parler ?	Se rassurer que les acteurs sont prêts à régler le conflit Aller en profondeur dans la pensée des acteurs
3	Quels sont les besoins et les craintes de toutes les personnes impliquées?	Faire une animation participative en donnant la parole à tous, collecter les points de vue et les transcrire
4	Comment pouvons-nous rendre la situation équitable pour toutes les catégories sociales ?	Amener les gens à négocier. Voir la question sous tous les angles. Il n'y a pas de questions taboues
5	Quelles sont les possibilités d'action ?	Penser à autant de solutions que possible. Choisir celle qui donne à chacun une plus large part de ce qu'il veut.
6	Peut-on régler cela ensemble ?	Créer une condition où les gens ont confiance et parlent d'égal à égal.
7	Comment est-ce que les gens se sentent quand vous parlez du conflit ?	Sont-ils trop émotifs ? Chercher à obtenir d'autres faits et amener les gens à se calmer et proposer des voies, des solutions
8	Quelles sont les opportunités qu'on peut saisir pour aider les communautés à résoudre les conflits	Miser sur les éléments positifs et non les négatifs (chefferies, autorités, ouverture des jeunes, présence de facilitateurs, etc.)
9	Avons-nous besoin d'une tierce partie neutre?	Cela pourrait-il nous aider à nous comprendre et à créer nos propres solutions?
10	Comment s'assurer que toutes les parties en présence ou les communautés ont gagné (chaque partie a le sentiment qu'elle a gagné) ?	Il faut privilégier les solutions qui respectent les besoins de tous. Eviter de contenter des leaders influents qui sont peut-être les auteurs du conflit

Déroulement des séances de dialogues intercommunautaires

La sélection des participants aux séances de dialogue intercommunautaires est assurée par les leaders communautaires selon des critères précis :

- Les participants doivent être des personnes capables d'analyser la situation, comprendre les enjeux de la situation, poser des questions, répondre aux questions posées, proposer des solutions pour résoudre le problème posé, participer à l'exécution des engagements pris ;
- L'inclusion des participants (faire participer les femmes, les jeunes, les hommes). Tous les acteurs concernés par les problèmes doivent être touchés dans le processus ;
- Le choix des participants doit aussi tenir compte des sensibilités ethniques et religieuses.

Après un préalable qui est la formation des leaders communautaires aux techniques d'animation, il s'agira d'organiser des séances de dialogue intercommunautaire en 2 temps :

- Organisation des séances de réflexion au sein des communautés pour identifier les organisations locales, les leaders de la communauté, les jeunes et les femmes (en l'occurrence les aînés, les chefs religieux et traditionnels (gardiens de la tradition)). Les membres devront s'asseoir ensemble de façon concertée pour choisir les sujets de discussions qui ont trait à leur vécu quotidien, à leur réalité. Cette étape doit être bien suivie par l'animateur.
- Animation par les leaders communautaires formés qui vont identifier les problèmes qui opposent les gens et qui impactent sur la cohésion sociale. Ensemble, ils seront amenés à trouver des solutions et bâtir des relations intercommunautaires. Les dialogues intercommunautaires doivent faire apparaître des difficultés ou des envies de changer quelque chose, et le projet accompagne ensuite les communautés à résoudre par elles-mêmes les difficultés. Exemple : un comité de gestion d'une école qui fonctionne mal ; l'animateur identifie avec les populations ou un petit groupe ce qu'il y aurait lieu de faire et accompagne.

De façon pratique, le dialogue intercommunautaire se base sur des séances communautaires d'échange entre les différentes représentations sociologiques communautaires. On retrouve autour des débats : les représentations ethniques, religieuses, les jeunes, les femmes et les adultes.

Trois étapes clés pour le déroulement d'une session de dialogue communautaire

Au cours de chaque session, les membres de la communauté étudient un sujet, identifient et hiérarchisent les problèmes et les comportements qui y sont directement liés. Ils s'accordent sur des actions et mesures à mettre en place pour que les communautés en présence puissent résoudre ces problèmes avec leurs propres moyens et leurs propres forces. Le facilitateur du dialogue qui peut être l'animateur ou le leader communautaire formé oriente la session en trois phases

Phase d'introduction : le facilitateur introduit un thème principal qu'il a préalablement identifié et mûri avec la communauté. En aucun cas il ne doit imposer un thème. Il peut faire des dessins ou schémas sur papier kraft. Les participants sont invités à étudier tous les aspects de ce thème et sont guidés pour cela par des questions ouvertes et encouragés à partager leur expérience personnelle sur le sujet. Il faut animer cette session de façon à stimuler la discussion, à combler les éventuelles lacunes et à corriger les idées fausses développées autour du thème.

Le facilitateur doit :

- Veillez à ce que l'endroit choisi soit un espace neutre dans la communauté et, de préférence, aménagé de manière à ce que les participants soient assis en cercle ou dans une autre position non hiérarchique.
- S'assurer que la sélection de participants est inclusive et reflète une diversité de points de vue au sein de chaque groupe communautaire, en reconnaissant les différences d'ethnicité, de religion, de sexe, de handicap, de classe économique et de niveau d'éducation.
- Veiller à ce que le processus utilisé pour déterminer le moment où les participants prennent la parole soit respectueux de chacun et faciliter le processus afin qu'aucune personne ne domine la conversation et que tous puissent participer et être entendus.

- Identifier si les groupes traditionnellement marginalisés, comme les femmes, se sentent à l'aise pour parler devant les autres. Sinon, il faut organiser des dialogues séparés pour les membres de ce groupe seulement avant de les amener au dialogue plus large.

Phase d'analyse et de débats sur le problème : Après avoir réfléchi à la manière dont le problème ou le conflit en question les touche plus particulièrement, les participants sont invités à réfléchir de manière critique sur les comportements liés à ce problème, qu'ils soient positifs ou négatifs. La discussion est orientée de manière à ce que les participants échangent sur les stratégies de réponse qu'ils considèrent efficaces ou non, dans le but de parvenir à un consensus sur les causes des défis identifiés et les solutions possibles. Les participants doivent faire des propositions sur ce qu'ils peuvent faire de plus ou différemment pour améliorer la situation. Cette discussion se conclura par le développement de plans d'action qui seront menés par les participants et façonneront les comportements futurs, y compris ceux de leurs communautés dans son ensemble.

Phase de décision et des engagements : les participants reviennent sur les actions et les comportements qu'ils ont identifiés comme souhaitables, et réfléchissent à la manière dont ils peuvent être appliqués au contexte local. Ce processus décisionnel collectif et public devrait se conclure par des recommandations pertinentes au niveau local sur les comportements et les normes sociales et mener à la planification d'actions communes.

Au cours de la session de dialogue communautaire, les participants s'engagent publiquement à résoudre les problèmes qu'ils ont identifiés par des actions réalisables à petite échelle. Ils doivent instaurer des mécanismes de suivi : au début de chaque session, les participants réfléchissent à ce qui avait été décidé comme plans d'action dans la session précédente. Les participants débattent de ce qui a été réalisé, ce qui n'a pas été réalisé et des obstacles éventuels. Il est possible que tous les participants de la session précédente ne soient pas présents, mais en général il y en a quelques-uns.

La dernière phase peut être animée en présence d'autres acteurs comme les chefs de village, l'exécutif communal, l'autorité administrative ou morale.

Points d'attention : Que faire des engagements pris à l'issue des dialogues ?

Les animateurs du CDD/RESILAC ont consacré beaucoup de temps pour le suivi des engagements pris par les participants. Les animateurs ont mis en place mécanisme de suivi permettant de suivre les décisions prises, le plaidoyer auprès des autorités. Cela a donné lieu par exemple à :

- la mise sur pied des cadres de concertation jeune ;
- les sensibilisations sur les mariages précoces/forcés ;
- sensibilisation sur la nécessité d'envoyer les enfants à l'école ;
- la mise sur pied des comités de gestion des points d'eau et d'autres ouvrages communautaires ;
- la réhabilitation des pistes à bétail ;
- le renflouement des caisses des associations des parents d'élèves et d'enseignants (APEE).

La forte mobilisation des parties prenantes, la pertinence des problématiques traitées, la participation effective et l'implication des femmes et des jeunes dans les discussions, les solutions proposées et appliquées, les discussions interactives sont autant d'éléments qui assurent un impact significatif de cohésion sociale à travers les dialogues intercommunautaires.

Impact du dialogue intercommunautaire dans la commune de Mora

Au 19ème siècle, au Centre de la Plaine où se trouve le Massif de Mora, vivaient les Hoursa, les Vamé et les Mbirmé, premiers habitants de Mora, qui constituaient ensemble le Royaume Mourah.

Ils avaient une organisation assez bien structurée dont la base était le commerce. Pour faciliter les transactions, ils utilisaient le troc, mais aussi une monnaie, Goursa. Ancré dans ses valeurs traditionnelles, ce peuple était très renfermé sur lui-même. Le djihad lancé par Ousman Dan Fodio au 19è siècle a engendré maltraitances et frustrations pour ce peuple.



Cela a conduit ses membres à s'enfermer davantage sur eux-même, rejetant ainsi toute forme de domination y compris la scolarisation qu'ils considéraient comme un outil d'asservissement.

De tous temps grands producteurs, ce sont eux qui ravitaillent la commune de Mora en céréales et vivres frais. Jusqu'à nos jours les Mourah ne sont ouverts ni à l'éducation ni aux religions chrétienne et musulmane. A la suite des diagnostics dans le cadre de la mise en œuvre du Projet RESILAC en 2020 dans la commune de Mora, l'animatrice est allée approfondir certaines problématiques chez les Mourah. Là, elle découvre que les enfants ne partent pas à l'école et que dans la commune de Mora, ces peuples sont les moins scolarisés avec un très faible pourcentage des diplômés et fonctionnaires.

La plupart des jeunes filles se retrouvent comme femmes de ménage dans de nombreuses familles dans la ville de Mora.

Lors des animations communautaires, la problématique de la sous-scolarisation des enfants Mourah a été identifiée comme thématique très préoccupante et en mai 2021, une séance de dialogue intracommunautaire a été réalisée en présence du représentant du chef de canton et des notables à ce sujet.



Séance de dialogue intracommunautaire à Mora-Massif le 17 mai 2021

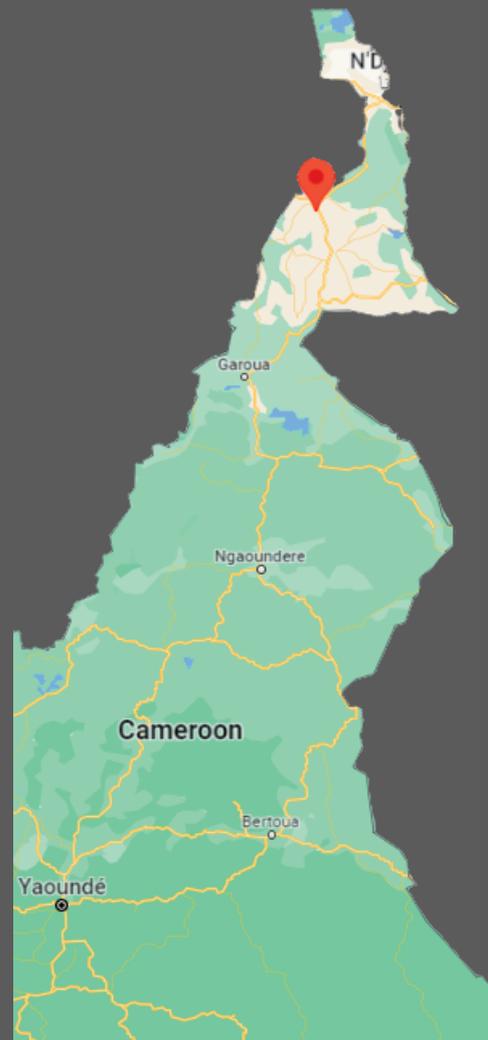
Lors des échanges, on découvrira que dans cette partie de la commune, 80 % des jeunes ne sont pas scolarisés. Les bâtiments de l'école ont été abandonnés et servent désormais d'abris pour les animaux du village.



Une image de l'école publique de LTDIWE, Mora-Massif, Rentrée scolaire 2021-2022 après le DIALCOM

Il faut rappeler que dans cette communauté, c'était le premier dialogue organisé en faveur de l'éducation. Lors des inter-échanges un participant a donné les conséquences de la sous-scolarisation, l'impact de ce fait sur la société notamment le sous-développement, l'exode rurale où les jeunes partent en ville pour la recherche de bien-être. Certains participants se sont déchainés en accusant les parents d'être à l'origine de ce fait car ils refusent d'envoyer les enfants à l'école et ne payent pas les frais exigés. Les participants ont également remarqué que l'une des conséquences de cette situation, c'est le mariage précoce accentué dans la localité par la sous-scolarisation des jeunes filles.

A la rentrée scolaire en septembre 2021, une nouvelle sensibilisation a été faite par les chefs des villages en faveur de la scolarisation. Au premier mois de l'année scolaire, un changement a été observé : beaucoup d'enfants avaient repris le chemin de l'école. Ce qui a été vérifié par l'animatrice auprès des chefs d'établissement. Ainsi, une petite séance de dialogue intercommunautaire a eu un impact significatif sur l'éducation des enfants Mourah, espoir de tout un peuple.



@GoogleMaps2022



Projet cofinancé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement

L'organisation du CDD comprend un bureau nommé par l'évêque, appuyé par une équipe de techniciens qui coordonnent les différents secteurs d'activités. Au sein de chaque secteur d'activités, une commission ou un groupe de travail oriente, programme, suit et évalue les activités.

Le travail du CDD est relayé au niveau des paroisses par les CPPH - Comité Paroissial de Promotion Humaine - qui accompagnent les populations, véritables acteurs de leur propre développement.

Deux principes soutiennent la vision du CDD :

L'autopromotion : Il n'y a pas de développements véritables sans la participation des groupes concernés, à qui il revient d'être les initiateurs de tout projet. Il faut viser l'auto promotion en appuyant les groupes de base qui deviennent des groupes moteurs de développement. « les organismes d'aide ne doivent être que des accompagnateurs » (lettre des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua, mars 1999).

L'ouverture aux autres : autres confessions religieuses, organismes divers (ONG), institutions officielles... à tous les hommes. Le CDD appartient à plusieurs réseaux et cadres de concertation.

Deux démarches d'intervention :

La formation : à tous les niveaux des hommes, des femmes et des jeunes motivés et porteurs de projets appuyés par un réseau d'animateurs et de techniciens (plus de 810 personnes engagées à temps complet ou partiel), et des équipes apostoliques.

La structuration : mobiliser toutes les couches sociales pour créer des groupements, des comités, des GIC, des coopératives, des associations, etc., qui deviennent des « groupes de niveau 3 » en quête d'une autonomie grandissante et capables de s'appropriier leur propre développement

Coordonnées

(+237) 222 29 18 12

(+237) 699 71 78 76

contact@cddmaroua.org

Ce manuel a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement.

Son contenu relève de la seule responsabilité du CDD et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ni de l'Agence Française de Développement.